

Juillet 2010



Piscine du Locle

Abonnements de familles

Le Conseil communal de la Ville du Locle nous a récemment informés qu'il accordait aux habitants du district du Locle, le même tarif que les résidents loclois pour l'obtention des abonnements destinés aux familles pour entrer à la piscine du Locle, et ce dès cette saison.

Dès lors, pour les personnes intéressées, il s'agira de présenter, directement à la caisse de la piscine du Communal, le livret de famille attestant la résidence dans l'une des communes du district du Locle.

Nous vous souhaitons un bel été.

L'administration communale